

cette entreprise, et c'est là l'une des raisons les plus puissantes que l'on puisse concevoir, exigeant que les conditions offertes pour assurer l'établissement de cette ligne de paquebots doivent être beaucoup plus avantageuses que celles qu'il faudrait accorder dans d'autres circonstances.

Je sais que mes honorables amis, les ministres, ont diminué la subvention de deux cent cinquante mille piastres par année, comparée à celle qui fut offerte par l'ancienne Administration, et cependant on n'a pas pu surmonter alors les difficultés qui s'opposaient à la réussite de cette entreprise.

J'espère sincèrement, dans les intérêts du pays et dans ceux du commerce, que le Canada sera placé dans une position aussi avantageuse, quant au trafic des voyageurs entre ce pays et l'Europe, que celle de n'importe laquelle des lignes des États-Unis, et c'est par conséquent avec un peu d'anxiété que les hommes publics devront attendre le résultat du nouveau contrat.

Il y a plusieurs chapitres de dépense dans le budget que nous pourrions avec raison, je crois, critiquer d'une manière avantageuse pour le pays.

Je demanderai à mon honorable ami quel résultat donnera, suivant lui, ce que l'on a appelé la politique vigoureuse d'immigration ? Il y a un fort montant—je crois que c'est le double sinon davantage—demandé dans le budget pour le service de l'immigration.

L'honorable M. SCOTT: Non, je crois que c'est un peu moins que \$200,000, ce qui est à peu près la somme normale qui a été votée depuis quelques années.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: C'est bien près du double.

Je suppose que l'honorable ministre ne s'est pas peu préoccupé du résultat de l'envoi des agents du gouvernement en Irlande. Nous savons que M. Devlin, qui était membre de la Chambre basse, a été choisi comme l'un d'eux. Il remit son mandat et fut nommé agent d'immigration dans ce pays. Nous savons, d'après les journaux irlandais, qu'au lieu de voir sa mission couronnée de succès, comme on s'y attendait et comme il s'en était vanté lui-même, il a éprouvé un échec complet. Après sa nomination il annonça aux électeurs d'Aylmer qu'il s'en allait en Irlande pour signaler au surplus de la population

de ce pays les avantages que le Canada lui offrait, et comme l'ancienne Administration avait négligé ses compatriotes et ses coreligionnaires, il traversait les mers pour détruire l'influence néfaste de cet épouvantable gouvernement tory qui avait empêché ses coreligionnaires d'Irlande de venir s'établir sur notre territoire.

Mon honorable ami dit qu'il ne lit pas les journaux autant qu'il croit que je le fais. Je lui lirai donc quelques extraits des journaux irlandais, pour montrer le résultat que l'envoi de cet agent en Irlande a eu sur la classe de personnes qu'il devait, supposait-on, influencer et engager à venir s'établir au pays.

Je désire aussi appeler l'attention de l'honorable ministre sur le fait que M. Devlin a écrit des lettres aux journaux, faisant l'éloge du gouvernement qui l'a nommé. Que dans les circonstances, cela puisse être considéré comme un acte de partisan méritant la censure, je ne suis pas en état de me prononcer sur ce point; mais si les ministres interprètent ses lettres comme ils l'ont fait pour les paroles de leurs adversaires politiques, ils auraient dû le rappeler depuis longtemps; et si le gouvernement avait pris cette décision, peut-être n'aurions-nous pas eu l'humiliation de voir notre pays traité comme il l'a été par la presse dans différentes parties de l'Irlande.

Si mon honorable ami n'a pas pris connaissance de ces articles, comme j'en ai deux ou trois extraits, je les lui lirai pour son édification toute particulière, et après qu'il les aura entendu lire, je suis certain, qu'après s'être assuré du nom des journaux où ces extraits ont été pris, il en viendra à la conclusion que sa vigoureuse politique d'immigration n'a eu simplement pour résultat qu'une dépense inutile, en envoyant en Irlande un agent avec mission d'amener ici des immigrants.

La Nation de Dublin dit :—

A l'encontre de nos efforts pour protéger nos compatriotes les plus nécessiteux contre les conséquences du projet que M. Devlin et son collègue, M. O'Kelly, ont été chargés de faire réussir, et qui ont été envoyés sur nos rivages dans ce but-là, il n'y a réellement rien dans la lettre, sauf de la déclamation vide de sens au sujet de la situation générale du Canada, ce qui n'a aucun rapport avec le sujet qui est en cause. Nous ne nous préoccupons pas maintenant de la question de savoir quelle est l'étendue de la liberté politique dont jouit le peuple de la Confédération, bien que nous ne voudrions guère conseiller à M. Devlin de chercher à obtenir une déclaration sur ce point-là de la part des catholiques du Manitoba. Ni avons-nous besoin que l'on nous dise qu'il y a des régions dans le pays qui ne sont pas couvertes de glaces et de neige pendant